

814^{ème} Séance

Séance Publique
du vendredi 12 octobre 2018

DÉBATS

DU

CONSEIL NATIONAL

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO
DU 6 SEPTEMBRE 2019 (N° 8.450)

Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National

SOMMAIRE

1. POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL RECTIFICATIF DE L'ÉTAT POUR L'EXERCICE 2018 (p. 2504).
 - Explications de vote
 - Loi de Finances

**DEUXIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ANNEE 2018**

—
**Séance Publique
du vendredi 12 octobre 2018**
—

Sont présents : M. Stéphane VALERI, Président du Conseil National ; Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, Vice-Présidente du Conseil National ; Mmes Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO, Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. José BADIA, Pierre BARDY, Mme Corinne BERTANI, MM. Daniel BOERI, Thomas BREZZO, Mme Michèle DITLOT, M. Jean-Charles EMMERICH, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Marie-Noëlle GIBELLI, Mlle Marine GRISOUL, MM. Franck JULIEN, Franck LOBONO, Marc MOUROU, Fabrice NOTARI, Jacques RIT, Christophe ROBINO, Guillaume ROSE, Balthazar SEYDOUX et Pierre VAN KLAVEREN, Conseillers Nationaux.

Assistent à la séance : S.E. Monsieur Serge TELLE, Ministre d'État ; Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme ; M. Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie ; M. Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération ; M. Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur ; M. Didier GAMERDINGER, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé ; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Gouvernement.

Pour le Secrétariat : Mme Virginie COTTA, Chef de Cabinet du Président ; M. Philippe MOULY, Secrétaire Général ; Mme Elodie KHENG, Conseiller en charge des Affaires Économiques et Financières ; M. Sébastien SICCARDI, Conseiller en charge des Affaires Juridiques ; Mme Maryse BATTAGLIA, Chargé de Mission pour les Affaires Sociales ; M. Yann BERTRAND, Chargé de Mission pour le Budget et l'Économie ; Mme Marie-Laure PEPINO, Secrétaire du Conseil National ; Mme Audrey VINCELOT, Attaché Principal.

La séance est ouverte, à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Stéphane VALERI, Président du Conseil National.

M. le Président.- Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes, chers résidents, chers amis de la Principauté, venus ce soir écouter nombreux dans le public les explications de vote sur cette loi de Budget Rectificatif, mais vous aussi qui êtes derrière vos écrans de télévision ou d'ordinateur, bonsoir à toutes et à tous, bienvenue avec nous dans cette séance.

Comme à l'accoutumée, vous le savez, cette séance est intégralement retransmise en direct sur la chaîne de télévision Monaco Info, ainsi que sur le site Internet du Conseil National www.conseilnational.mc.

I.

**POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET
DE BUDGET GENERAL RECTIFICATIF
DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2018**

Chers collègues, nous débutons la séance par les motivations de vote.

Avant que je ne mette aux voix, bien sûr à l'issue de ces explications, la loi de Budget Général Rectificatif de l'État pour l'exercice 2018, je vous rappelle que chacun d'entre vous dispose de 3 minutes pour ses explications de vote. Je vous serais donc reconnaissant de respecter ce temps de parole.

Je vais sans plus attendre demander qui souhaite s'exprimer pour les explications de vote. Je vois des mains se lever, Madame la Vice-Présidente, Monsieur le Rapporteur, Président de la Commission des Finances et de l'Économie Nationale, Messieurs Jean-Louis GRINDA et Franck LOBONO, Madame Béatrice FRESKO-ROLFO. Vous n'êtes pas obligés de tous me la demander tout de suite, mais je note – au moins on n'oubliera personne – Monsieur Marc MOUROU, Mesdames Corinne BERTANI et Michèle DITLOT, Monsieur Franck JULIEN... je note aussi Monsieur Jean-Charles EMMERICH.

Nous commençons ces explications en écoutant la Vice-Présidente du Conseil National, Madame Brigitte BOCCONE-PAGES.

Mme Brigitte BOCCONE-PAGES.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les

Conseillers-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers amis.

Depuis la déclaration liminaire de notre groupe politique Primo! les lignes ont bougé, c'est vrai. Mais nous partions de tellement loin, Monsieur le Ministre, depuis notre prise de fonction suite au vote massif des Monégasques en faveur de notre projet.

Oui, nous avons un programme, que nous avons construit à l'écoute de nos compatriotes, et que nous avons rendu le plus équilibré possible, dans un esprit de responsabilité et en nous assurant du caractère raisonnable de chacune des mesures proposées.

En rapprochant nos points de vue, dans le cadre du pas vers l'autre, nous pourrions faire prendre en compte par le Gouvernement le plus grand nombre possible de ces mesures durant notre mandat. Et si depuis nos séances privées, le Gouvernement a enfin pris en compte le résultat des élections, beaucoup de chemin reste à parcourir.

Nous partions de si loin, Monsieur le Ministre, que nous avons pris du retard alors que tout le monde sait que la première année compte plus que tout.

Si nous voulons effectivement lancer des projets structurants qui répondront à nos besoins en logement, si nous voulons enfin inverser la tendance en ce qui concerne la qualité de vie, si nous voulons changer en profondeur la façon d'avancer ensemble, par exemple sur le centre commercial de Fontvieille, sur le Larvotto.

Si nous voulons remettre les Jeux au cœur des préoccupations de la Société des Bains de Mer.

Si nous voulons faire entendre raison, et donc la voix des usagers, aux actionnaires de Monaco Telecom.

Au nom du groupe majoritaire, je vous informe donc que certains de mes collègues et ils s'en expliqueront, ne voteront pas ce Budget Rectificatif 2018. Ce qui est derrière nous est trop lourd de sens, et certaines situations sont encore trop floues, pour que le Gouvernement obtienne ce soir un vote massif du Conseil National.

En tant que Vice-Présidente de notre Assemblée, je considère, cela étant dit, que ne pas voter un budget représente en soi un échec si lourd qu'il ne traduirait pas le sens des efforts consentis ces dernières semaines par le Gouvernement. Pour autant, cette proportion très mitigée, décidée et j'insiste solidairement par l'ensemble des Conseillers Nationaux de la majorité, est la marque d'une détermination sans faille pour ce qui concerne la façon dont sera abordé l'examen du

budget primitif dans quelques semaines.

Pour permettre au Gouvernement de continuer à traduire dans les actes les intentions qui sont désormais les siennes dans le cadre de nos relations institutionnelles plus apaisées, je voterai ce budget, cette fois, en l'encourageant à continuer de multiplier vers nous les petits ruisseaux qui font les grands fleuves.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame la Vice-Présidente.

Nous écoutons à présent Monsieur le Rapporteur de la loi de Budget Rectificatif, le Président de la Commission des Finances et de l'Économie Nationale du Conseil National, Monsieur Balthazar SEYDOUX.

M. Balthazar SEYDOUX.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers amis.

En préambule, je souhaiterais vous dire la fierté et la chance que j'ai de travailler avec cette belle équipe, avec vous Monsieur le Président, avec vous les Conseillers Nationaux, avec vous le Cabinet du Président, avec vous les permanents.

Ce Budget Rectificatif a été l'occasion pour nous tous, élus, d'échanger avec le Gouvernement dans le cadre des nouvelles intentions exprimées par lui depuis l'ouverture de nos séances privées. Nous attendions des décisions fermes et définitives sur un certain nombre de points, et j'ai encore trop souvent le sentiment qu'on ne nous dit pas tout, et que le pas vers l'autre doit encore s'accorder avec les mots confiance et transparence.

Nos débats ont été très instructifs pour nous tous, et en particulier pour moi qui abordais avec ce Budget Rectificatif 2018, ma première loi de budget.

J'ai entendu beaucoup d'approximations, beaucoup de justifications que j'ai parfois encore du mal à comprendre. J'ai aussi cru comprendre que le Gouvernement considère que le Conseil National est en quelque sorte une chambre, non pas d'enregistrement, mais une chambre des dépenses.

Je voudrais le redire ici ce soir, le Gouvernement n'a pas le monopole de la prudence financière et de l'orthodoxie budgétaire.

En tant que partenaires institutionnels, nous avons le devoir d'avancer ensemble dans la même direction, pour le bien de nos compatriotes, des résidents dont

les Enfants du Pays, et pour tous les acteurs qui font la richesse et la bonne santé économique de la Principauté.

Le Conseil National est le partenaire institutionnel du Gouvernement, et il fait preuve de responsabilité aussi bien concernant le caractère raisonnable des dépenses qu'il propose d'engager, qu'en ce qui concerne son apport intellectuel pour le développement continu des recettes de l'État.

Ce soir, devant un budget qui rectifie un Budget Primitif voté sous la précédente mandature qui, à mon sens, comporte bien trop de manques par rapport au logement, par rapport à ce qui fait notre qualité de vie, par rapport à la façon d'aborder les projets structurants tel que le centre commercial de Fontvieille en contournant le Conseil National, et en plein accord avec mes collègues de la majorité, je vais voter contre ce budget.

J'espère que d'ici au Budget Primitif, les premiers signes de prise en compte du résultat des élections se seront, de manière définitive, transformés en actes.

Je finirai mon propos en disant que pour moi, dans ce monde qui va si vite, nous devons faire preuve d'audace, pour renforcer notre modèle économique et social. Cette audace, elle peut générer une certaine ardeur, mais l'esprit de responsabilité qui nous anime tous ici prend aussi en compte les notions de prudence et de lucidité.

Je vous donne rendez-vous au Budget Primitif 2019.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur le Président SEYDOUX.

La parole est à présent à notre collègue, Monsieur Jean-Louis GRINDA.

M. Jean-Louis GRINDA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'État, Mesdames et Messieurs, chers compatriotes, chers collègues.

Je n'ai pas voté le Budget Primitif 2018, il serait parfaitement incohérent de voter ce rectificatif. Cependant, je ne souhaite pas, ce soir, noircir le tableau.

En effet, la Commission que je préside par la volonté de mes collègues est consacrée au Fonds de Réserve Constitutionnel et à la modernisation des comptes publics. Elle a donc pour vocation de développer un débat avec le Gouvernement sur des

sujets que je qualifie de démocratiquement sensibles.

L'utilisation du Fonds de Réserve Constitutionnel comme budget bis échappant au vote de la représentation nationale, non-inscription au budget de l'État de certaines réalisations d'équipement public majeur pour l'avenir de notre pays : Testimonio II et l'extension en mer pour ne citer que deux exemples.

Nos récents échanges sur le Fonds de Réserve Constitutionnel, les inscriptions de rachat au Fonds de Réserve Constitutionnel prévisionnel au Budget Primitif 2019, la volonté exprimée par le Ministre d'État et par Monsieur le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Économie de moderniser notre budget sont autant de signes encourageants que je veux prendre en compte pour mon appréciation en décembre prochain.

Par ailleurs, j'ai entendu avec satisfaction le discours du Ministre d'État sur l'extrême prudence qui doit guider chacune de nos décisions budgétaires dans un monde où l'avenir s'annonce difficile. Monaco, le croiriez-vous, n'est pas sur une autre planète et serait lourdement impacté malgré toutes les incantations à l'optimisme. Qu'il me soit permis de rappeler solennellement qu'à la suite de la crise de 2008, nous avons connu trois années de déficit public, nous ayant contraints à ponctionner 200 M€ de notre Fonds de Réserve Constitutionnel. Ces 200 M€ représentaient à l'époque plus de 10 % de nos liquidités disponibles, je vous laisse imaginer une crise équivalente et plus longue.

Certes, le pire n'est pas chose certaine et notre pays doit poursuivre son développement économique et social, mais il doit le faire avec prudence, je viens de le dire, mais aussi avec raison.

J'évoque la raison car le dogme des 30 % de dépenses d'équipement sur un budget de plus de 1 Md€ n'est pas raisonnable. Nous en subissons tous les jours les conséquences en termes de dégradation insupportable du cadre de vie, dégradation insupportable pour tous les résidents.

De plus, nous sommes lancés dans des programmes d'investissements extrêmement lourds pour presque 5 Md€ inscrits au triennal. À titre personnel, ce montant ne me rassure pas. Car, si j'ai confiance en l'avenir, j'ai l'intime conviction que cette course en avant doit être impérativement contenue en pensant à ce que nous sommes, à la taille de notre pays, à sa démographie et à ses capacités d'absorption de grands travaux. Réfléchissons à tout ceci ensemble, mes chers collègues, Madame et Messieurs du Gouvernement.

À quoi bon voter des budgets en excédent si le plaisir de vivre chez nous décroît inexorablement.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur GRINDA.

Nous allons à présent écouter, pour ses explications de vote, Monsieur le Président de la Commission du Logement, Monsieur Franck LOBONO.

M. Franck Lobono.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers compatriotes, chers amis.

Il aura fallu huit mois pour que le Gouvernement entende les besoins des Monégasques en matière de logements domaniaux. Huit mois pour que notre constat soit enfin reconnu. Ce constat, c'est celui d'une pénurie qui verra lors de la prochaine commission d'attribution près de 400 dossiers reçus pour seulement 90 appartements disponibles.

Pour le logement des Monégasques, mais aussi pour celui des Enfants du Pays, c'est maintenant que tout se joue.

C'est maintenant qu'il faut stopper la disparition du secteur protégé, c'est maintenant qu'il faut lancer des grands programmes de construction domaniale, je pense en particulier au Grand Ida avec 140 logements à la clef, pour lequel le Gouvernement doit trouver une solution amiable rapide avec les propriétaires de la Villa « Les Platanes ». Cette solution est à notre portée.

C'est aussi dans les semaines qui viennent que nous attendons un projet de loi d'expropriation concernant l'opération de Testimonio III, avec une assise plus large que prévue et 250 logements à la clef. D'ici là, nous souhaitons encore que le Gouvernement soit capable de négocier une solution amiable car l'expropriation doit rester l'ultime recours face à des demandes peu scrupuleuses qui entravent des projets d'utilité publique.

Idem sur le projet de restructuration du centre commercial de Fontvieille, nous ne serons pas la majorité qui laissera se faire un nouveau projet sans logements pour les compatriotes.

Dans un Monaco moderne, équilibré et juste, il nous paraît aussi essentiel de permettre aux petits propriétaires d'arrêter de jouer un rôle social. C'est à l'État de jouer ce rôle et jusqu'à ce qu'il en soit ainsi, ces petits propriétaires devront être dédommagés.

Lorsque l'utilité publique est en jeu, lorsque le logement des Monégasques est en jeu, le Gouvernement doit se donner les moyens d'une politique forte. À ce moment-là, vous trouverez toujours chez nous un véritable coéquipier.

Mais nous sommes actuellement dans une situation qui demeure inacceptable, pour moi et l'ensemble de mes collègues de la majorité.

Ce soir, ils me rejoignent, derrière notre Président, pour que le Président de la Commission du Logement vote contre ce projet de loi de Budget Rectificatif 2018.

Ce soir, mon message s'adresse à ceux qui ont entre leurs mains la décision finale pour transformer des déclarations en actes concrets.

Trop de retard a été pris ces dernières années, trop d'approximation, trop peu de volonté politique pour faire du logement des Monégasques la priorité nationale absolue.

Depuis l'arrivée de notre majorité, la tendance semble s'inverser. Si d'ici décembre...

(Sonnerie)

...cette tendance se confirme, alors moi et mes collègues de la majorité, nous saurons accorder au Gouvernement tout le soutien nécessaire au développement d'un vrai plan national du logement.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci. J'allais vous inviter à conclure mais vous l'avez fait de vous-même, c'est parfait.

Nous écoutons à présent notre collègue, Madame Béatrice FRESKO-ROLFO.

Mme Béatrice FRESKO-ROLFO.- Merci, Monsieur le Président.

Même si les apparences semblent indiquer le contraire, les Conseillers Nationaux ne sont pas seulement des politiciens qui font des interventions à but électoraliste, ils sont aussi le lien entre les Monégasques et le Gouvernement, ils sont leur voix, ils sont la représentation nationale. Il serait préjudiciable, pour le bon fonctionnement de nos Institutions, que d'autres organes tels que le Conseil Economique et Social, le Conseil Stratégique pour l'Attractivité et tant d'autres, dont je reconnais l'excellent travail, puissent bénéficier de plus

d'attention de votre part que la Haute Assemblée.

Ceci étant dit, je rappellerai que la plus grande partie des interventions de ce rectificatif ont eu pour objet la nécessité de prendre des mesures efficaces afin de rendre plus agréable la vie à Monaco. Monsieur le Ministre, vous avez entendu nos voix et vous avez pu mesurer l'exaspération de la ville. Je suis donc en attente de l'application des mesures que vous nous avez exposées.

Néanmoins, j'ai conscience, comme mes compatriotes, de notre chance de vivre dans un pays où l'on prend soin des plus faibles grâce à une politique sociale performante, de notre chance d'avoir un excellent système éducatif, de notre chance de vivre en sécurité. Aussi, j'ai la chance en tant qu'élu de ne pas être confrontée aux mêmes challenges que mes homologues étrangers même si, reconnaissons-le, tout est perfectible.

Mon regret reste, tout de même, l'absence de séances d'actualité qui nous permettraient d'échanger de manière moins dense, certainement moins douloureuse mais sûrement plus efficace.

L'examen de la loi budgétaire doit pouvoir se concentrer sur la concordance entre le budget et vos actions, tandis que les débats d'actualité seraient l'occasion de faire connaître nos perspectives et pour le Gouvernement de communiquer sur les motifs de ces décisions et tout cela sereinement.

Je reste contrariée que mes demandes répétées d'action en faveur des droits des femmes n'aient pas encore été suivies d'effet. Il s'agit tout simplement de concrétiser la reconnaissance de droit basique comme la juste application du principe d'égalité salariale. Il s'agit de faire sauter le plafond de verre qui empêche les femmes d'accéder aux postes de direction, postes qui leur sont refusés non pas pour des motifs de compétences mais pour des raisons sexistes. Pionnière dans cette demande mais certainement soutenue par mes collègues de la majorité, je vous demande de faire un geste envers cette partie de la population qui attend un progrès et de nommer rapidement un Délégué dédié à ces droits.

Monsieur le Ministre, ce soir, votre Gouvernement obtient ma confiance car au-delà de points bloquants, les actions sociales que vous menez et vos objectifs méritent d'être soutenus. Néanmoins, j'aurai l'audace de vous engager à être cet audacieux progressiste dont Monaco a besoin.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci.

Nous écoutons à présent le Président de la Commission de l'Education et de la Jeunesse, Monsieur Marc MOUROU.

M. Marc MOUROU.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers compatriotes.

Voter un Budget Rectificatif n'est pas qu'un exercice comptable. C'est avant tout un acte politique majeur qui traduit non seulement nos engagements pour la fin d'année 2018, mais aussi notre vision pour le bien de la Principauté et de son avenir.

Les avancées déjà obtenues par notre Assemblée sont nombreuses et, pour ma part, je retiendrai principalement les mesures prises relatives à l'augmentation de 50 % de l'enveloppe budgétaire consacrée aux bourses d'études, à l'organisation d'un Grand Concert annuel de la Jeunesse dès 2019 ou bien encore à un nouveau forfait mobile « Pré-Adolescents », à faible tarification, demandé par la majorité et qui sera mis en place dès le mois de novembre par Monaco Telecom.

Notre rôle d'élus est d'accompagner ces avancées, fidèles au programme de notre mandature et placées au cœur de nos priorités. Elles devront continuer lors des prochains débats du Budget Primitif 2019.

D'autres points restent cependant en attente concernant les subventions sportives non accordées à de nombreuses associations, lors de la Commission des Sports. Sur ce sujet, il est temps de prendre la juste mesure de la situation et de dégager de plus gros moyens pour le sport en Principauté afin de permettre à tous les pratiquants de progresser et de participer au rayonnement de notre pays.

Derrière la question du logement et de la qualité de vie, il y a l'enjeu de la modernité, de l'évolution de notre ville, de notre capacité à répondre aux nouveaux besoins tout en accompagnant et en respectant les modes de vie et les habitudes de nos compatriotes.

Concilier les besoins d'aujourd'hui à la vision de demain, tel est le défi que nous devons relever. Cette nouvelle dynamique est celle de notre majorité et saura répondre aux problématiques actuelles de la Principauté en y apportant des solutions concrètes.

Ensemble, continuons de travailler en vue de contribuer positivement et activement à la prospérité de Monaco et au bien-être des Monégasques.

Je voterai donc en faveur de ce Budget Rectificatif.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci.

Nous écoutons à présent Madame Corinne BERTANI.

Mme Corinne BERTANI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers compatriotes.

J'ai déjà eu l'occasion d'intervenir mercredi soir au sujet du centre commercial de Fontvieille. Au moment de motiver mon vote, comment ne pas y revenir.

Des commerçants qui ne savent que peu de choses quant à leur avenir. Un Conseil National quasi-volontairement écarté du dossier jusqu'à fin septembre. Un projet pré-sélectionné qui ne comporte pas de logements pour les Monégasques. Une surface d'hypermarché réduite. Un projet de Télécabine qui doit faire débat.

Avec le même flou concernant les commerçants du Larvotto et en l'absence d'une politique d'urbanisme commercial réfléchi en concertation avec le Conseil National.

Avec le sentiment que le Gouvernement, sur ces sujets, veut décider seul sans prendre en compte l'avis et les conseils de la représentation nationale.

Je voterai contre ce Budget Rectificatif, moi aussi en plein accord avec l'ensemble de la majorité Primo!

Bien sûr, j'espère avoir l'occasion d'inverser mon vote au moment du Budget Primitif, pour cela il me faudra l'assurance que la rénovation du centre commercial de Fontvieille comportera des logements. Nous voulons être certains qu'un cinéma d'au moins quatre salles avec des technologies modernes sera au rendez-vous. Je souhaite aussi que le projet contienne une offre commerciale attractive et cohérente, qui corresponde à une véritable stratégie pour Monaco.

Enfin, il faudra que les commerçants de Fontvieille et du Larvotto, sans oublier ceux de la Condamine ou du boulevard des Moulins, puissent enfin avoir des perspectives claires pour leur avenir.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame BERTANI.

Nous écoutons à présent, la Vice-Présidente de la

Commission de la Culture et du Patrimoine, Madame Michèle DITTLLOT.

Mme Michèle DITTLLOT.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues.

J'ai la chance ce soir, de pouvoir voter mon 11^{ème} Budget Rectificatif. Vous en conviendrez donc, les échanges politiques avec le Gouvernement ne sont pas nouveaux pour moi.

Ce soir, j'ai quelques réticences quant au vote de ce Budget Rectificatif. Les échanges au cours des deux soirées passées avec le Gouvernement ne m'ont pas convaincue sur tous les points.

Alors oui, si sur certains sujets je dois admettre que les choses vont dans le bon sens, si le Gouvernement commence enfin à prendre en compte les demandes du Conseil National, si certaines mesures de grande importance pour notre Principauté seront mises en œuvre dans les prochains mois voire les prochaines semaines...je reste néanmoins inquiète.

Tout d'abord, et pour reprendre les sujets que j'avais déjà évoqués dans mon intervention de politique générale lundi soir, je demeure inquiète quant à notre qualité de vie qui ne cesse de se dégrader. Dans quel Monaco vivront nos enfants, nos petits-enfants et nos arrière petits-enfants ?

Ensuite, je le répète, je regrette que le Gouvernement ne mette pas davantage de moyens dans le développement de l'offre culturelle en Principauté. Et lorsque j'entends ce même Gouvernement nous annoncer le coût de projets, certes d'envergure, à « plus ou moins 5 M€ », j'ai du mal à comprendre ses réactions quand nous lui demandons d'accorder quelques milliers d'euros supplémentaires à des entités, des associations qui, pourtant, contribuent au développement de l'attractivité de notre Principauté.

Enfin, concernant le centre commercial de Fontvieille, Madame BERTANI vient de vous le dire, les lignes sont floues. J'espère que le Gouvernement saura nous associer davantage dans ce projet structurant pour la Principauté de Monaco et prendre en considération les aspirations des Monégasques et des résidents.

Honoré DE BALZAC disait que « *le budget n'est pas un coffre-fort, mais un arrosoir ; plus il puise et répand d'eau, plus un pays prospère* ».

Nous avons la chance d'avoir un budget largement excédentaire, profitons-en sans excès pour permettre à notre Principauté de rayonner et ce, dans tous les domaines.

Ce soir, je voterai pour ce Budget Rectificatif 2018. Mais ce n'est pas un vote d'approbation. C'est plutôt un vote d'encouragement, car je suis et je demeure optimiste. Car je veux avoir pleine confiance dans le Gouvernement. Avoir confiance dans les promesses qu'il nous a faites.

Ce soir, Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement...

(Sonnerie)

...vous avez mon vote. Mais je resterai, comme l'ensemble de mes collègues, extrêmement vigilante quant aux décisions qui seront prises et aux actes concrets qui seront mis en œuvre dans les prochains mois. J'espère qu'ils sauront me convaincre de voter à nouveau en faveur du Budget Primitif 2019.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame DITLOT.

La parole est à présent au Président de la Commission pour le Développement du Numérique, Monsieur Franck JULIEN.

M. Franck JULIEN.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers-Ministres, Monsieur le Président, mes chers collègues.

Je voudrais rebondir sur les propos de notre Rapporteur concernant ce sentiment que notre Assemblée ne penserait qu'aux dépenses. C'est faux, le programme que nous défendons comporte de nombreuses mesures en faveur du développement économique de notre pays et donc des recettes budgétaires pour l'État.

J'en veux pour preuve aussi la création de la commission que j'ai l'honneur de présider, celle du développement du numérique.

C'est bien pour accompagner le développement de richesses de cette nouvelle économie que nous avons structuré le travail de cette Assemblée et de cette nouvelle mandature.

Si le Gouvernement va dans le bon sens en structurant lui aussi les développements de ces nouveaux horizons avec la nomination d'un Délégué interministériel dédié, je reprendrai le mot utilisé par le Président de la Commission des Finances et de

l'Économie Nationale : l'audace.

Dans ce domaine plus que dans les autres, il nous faut faire preuve d'audace, pour que Monaco puisse devenir un modèle en la matière, en tant que *Smart City*, en tant qu'incubateur de sociétés à fort potentiel de développement via MonacoTech puis via le Monaco Boost qui faisait partie, c'est un fait, du programme de la majorité. Dont acte.

L'audace, il en faudrait aussi aux dirigeants de Monaco Telecom et aux représentants de l'État actionnaire, pour enfin offrir aux Monégasques et aux résidents les services et les tarifs qu'ils sont en droit d'attendre.

Trop de retard a été pris et la population a trop le sentiment que l'opérateur exagère sur de nombreux points, et particulièrement au niveau des tarifs. Nous avons eu de nombreux échanges à ce sujet, et si des avancées doivent être notées, c'est pour moi encore largement insuffisant.

Notre opérateur national, ce monopole concédé, doit se remettre profondément en question et hisser son niveau de jeu. Nous serons particulièrement vigilants pour la mise en œuvre de mesures concrètes dans les prochains mois, notamment pour la diversification des offres et la baisse des tarifs.

Ce soir, je ne voterai pas ce budget, et cela encore en plein accord avec mes collègues de la majorité.

M. le Président.- Merci.

La parole est à présent à Monsieur Jean-Charles EMMERICH.

M. Jean-Charles EMMERICH.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers Monégasques.

À l'issue de cette semaine de débats, nous sommes aujourd'hui réunis pour le vote du Budget Rectificatif 2018.

Le travail accompli par chacun ainsi que la qualité de nos échanges nous ont permis de faire aboutir de nombreux sujets dans l'intérêt de tous.

Je profite d'ailleurs de ce moment pour remercier l'ensemble de mes collègues élus, pour leur engagement au service des Monégasques, mais également toute l'équipe des permanents du Conseil National qui fournissent chaque jour un travail remarquable.

Nos travaux ont été cette semaine fructueux. Il

reste, malgré tout, des points en suspens sur lesquels nous ne manquerons pas de revenir au Budget Primitif 2019.

En effet, concernant le logement et la qualité de vie, il reste encore de nombreuses améliorations à faire, et nous resterons force de propositions. Mais parmi les réformes obtenues, je retiendrai les suivantes : l'augmentation de 50 % de l'enveloppe budgétaire dédiée aux bourses d'études ainsi que l'obtention du grand concert pour la jeunesse ; la réévaluation des plafonds de l'Aide Nationale au Logement (ANL), demandée par la majorité depuis le début de la mandature ; la nouvelle école des jeux obtenue dès les premiers mois de la mandature, qui se déroule en ce moment même ; ou encore le doublement de l'enveloppe budgétaire dédiée à la prime de fin d'année des fonctionnaires et agents de l'État, sans oublier les personnels du Centre Hospitalier Princesse Grace.

Autant de points qui, vous l'aurez compris, font que je vais voter en faveur de ce Budget Rectificatif.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur EMMERICH.

Nous écoutons à présent le Président de la Commission des Intérêts Sociaux et des Affaires Diverses, Monsieur Christophe ROBINO.

M. Christophe ROBINO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, chers compatriotes.

C'est avec la plus grande circonspection que j'aborde le vote de ce Budget Rectificatif.

Je rappelle que je m'étais prononcé, pour différentes raisons, en défaveur du Budget Primitif 2018. Ces raisons étaient essentiellement politiques, puisque le seul bilan financier du Budget Primitif m'autorisait un optimisme raisonnable et aurait dû me permettre un vote favorable.

À l'occasion de nos débats, j'ai bien entendu, Monsieur le Ministre, vos engagements envers la nouvelle majorité du Conseil National qui, solidaire derrière son Président, a su faire preuve de fermeté, de constance et parfois d'ardeur pour voir se réaliser le programme massivement soutenu par nos compatriotes.

Le Président de la Commission des Intérêts Sociaux et des Affaires Diverses ne peut être que satisfait des

déclarations d'intentions et des concessions que le Gouvernement a, il faut le reconnaître, traduit dans les fascicules du Budget Primitif 2019 par des inscriptions chiffrées, fascicules que nous n'avons évidemment pas manqué d'examiner dès leur transmission. Le budget est, par essence, l'outil indispensable pour la mise en application des orientations des politiques publiques du Gouvernement, dans des domaines aussi importants que le logement, la Fonction Publique, la sécurité, le social, la santé ou l'éducation.

L'élu que je suis, avec l'expérience acquise, sait bien que toutes les inscriptions ne sont pas forcément exécutées et que, à l'occasion du budget suivant, on peut à loisir les rectifier parce que le vent a changé. J'en veux pour exemple : les sommes inscrites pour le centre commercial de Fontvieille ou les engagements non tenus pour la rénovation du Larvotto, sur les bases de la présentation que nous avons eue du projet ébauché par l'architecte du Groupement l'Anse du Portier, en compensation du vote de l'extension en mer.

En définitive, et même si l'attitude et les intentions du Gouvernement semblent bel et bien avoir changé vis-à-vis de la Haute Assemblée, je sens bien qu'il persiste quelques poches de résistance. Aussi resterai-je sur ma position, en votant contre le Budget Rectificatif souhaitant, c'est bien évident, pouvoir en changer lors du vote du Budget Primitif 2019.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROBINO.

J'ai encore noté trois élus qui ont demandé la parole. Tout d'abord, Monsieur Pierre BARDY.

M. Pierre BARDY.- Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers-Ministre, chers collègues, chers compatriotes.

Faire bouger les lignes, pour tous, voilà pourquoi nous nous sommes engagés.

Pour Xavier, 19 ans, étudiant, qui pourra désormais envisager la poursuite de ses études supérieures plus sereinement, grâce à la revalorisation du budget des bourses d'études.

Pour Philippe, 56 ans, commerçant, qui a enfin plus de visibilité quant à l'avenir de son activité. Mais je reste optimiste.

Pour Johanna, 24 ans, qui trouvera à Monaco, dès la rentrée 2019, un centre d'affaires domanial pour accueillir son entreprise.

Pour Laurence, 43 ans, fonctionnaire, qui verra sa prime de fin d'année réévaluée.

Alors pour tous mes compatriotes qui bénéficieront de ces avancées, eh bien je voterai en faveur de ce Budget Rectificatif 2018. Un budget qui, il faut le dire, affiche une excellente santé financière, avec une nette majoration de ses recettes, mais aussi et surtout des investissements pertinents pour l'avenir du pays, dans la lignée des objectifs portés par la majorité du Conseil National.

Pendant, certaines problématiques majeures demandent encore à être entendues et soutenues au travers d'engagements et d'actes concrets.

Tout d'abord, la qualité de vie, on le sait, se déplacer dans la ville, sans que cela ne s'apparente à une épreuve sportive, devient un vrai challenge, alors brigade de la circulation dédiée, davantage de contrôleurs de chantiers, il nous faut continuer nos efforts.

Ensuite, le logement, car se loger dans des délais raisonnables et acceptables, mais aussi se loger tout court : proposition de loi sur la sauvegarde du secteur protégé, aide à la mobilité, autant d'axes d'améliorations à mettre rapidement en place.

Et je n'oublierai pas tous les commerçants de la Cité, pour qui nous nous devons de maintenir une attractivité, une envie de venir s'installer, et bien sûr de rester en Principauté.

Alors, ce soir, je souhaite être optimiste, oui, car si le pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, l'optimiste, lui, voit l'opportunité dans chaque difficulté.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur BARDY.

La parole est à présent à notre benjamine, Mademoiselle Marine GRISOUL.

Mlle Marine GRISOUL.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers-Ministres, chers collègues.

Beaucoup de choses ont été dites lors de cet examen de Budget Rectificatif 2018, entre le rapport de mon excellent collègue Balthazar SEYDOUX, une réponse du Ministre d'État qui va dans le bon sens, et une intervention du Président de notre Assemblée aussi équilibrée que déterminée.

Beaucoup d'avancées ont été obtenues depuis le

début de notre mandat et cette période budgétaire le confirme. C'est pour moi un motif de satisfaction globale, même si je suis parfaitement solidaire avec ceux de mes collègues qui n'accorderont pas leur vote ce soir au Gouvernement.

Ces Séances Publiques ont été pour moi un moment très formateur, et je me permets donc, en toute humilité, de remercier l'ensemble des acteurs de cet hémicycle.

Nous travaillons toutes et tous, chacun à notre place, chacun dans son rôle, à améliorer la vie des Monégasques et des résidents, sans oublier nos compatriotes établis à l'étranger.

Oui, nous contribuons, par nos échanges et nos rapports institutionnels parfois très intenses, à préparer le Monaco de demain, pour nous et pour les générations d'après.

Depuis lundi dernier, j'ai pour ma part obtenu un certain nombre de réponses qui me permettent d'avancer sur les sujets qui me préoccupent. Je voudrais en profiter pour remercier plus précisément Madame le Conseiller-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, pour ses réponses relatives au ravitaillement des paquebots de croisière. Vous l'aurez compris, la pollution m'inquiète, c'est vrai, et je voudrais que tout soit mis en œuvre pour la limiter, la repousser et autant que possible l'éliminer de Monaco. Cela pourrait relever de l'utopie, mais j'ai aussi entendu que là où il y a une volonté, il y a un chemin. Et lutter contre la pollution est un objectif pour lequel nous sommes *a priori* tous d'accord.

Ce soir, je vous accorde mon vote, Monsieur le Ministre, parce que beaucoup d'avancées ont été consenties au Conseil National. Ces petits pas vers nous, vers notre Assemblée, comptent beaucoup pour moi. Ils sont la preuve que nous pouvons faire du bon travail.

J'espère que ce sera le cas dès le Budget Primitif en décembre prochain. D'ici là, vous aurez eu le temps de concrétiser certaines décisions et de transformer en actes bon nombre d'intentions.

Je voterai ce Budget Rectificatif 2018.

M. le Président.- Merci, Mademoiselle GRISOUL.

Nous écoutons à présent Mme Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO.

Pour l'instant, je n'ai plus de demande de parole. N'hésitez pas à lever la main par la suite.

Nous vous écoutons Madame ALIPRENDI-DE

CARVALHO.

Mme Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues.

Lorsque j'étais enfant, ma mère me disait : « *Karen, tu ne changeras pas le monde* ».

Elle avait très certainement raison. Mais cette année, nos compatriotes m'ont donnée une chance.

La chance de pouvoir contribuer autant que possible à l'évolution de mon pays, celui dans lequel j'ai grandi, celui auquel je suis profondément attachée.

Cette chance, c'est d'être aujourd'hui élue au Conseil National, au sein d'une majorité forte.

Et aujourd'hui plus que jamais, je compte bien jouer pleinement mon rôle, dans le respect de nos valeurs et de nos institutions. Les Monégasques nous ont fait confiance, m'ont fait confiance et je ne souhaite pas les décevoir.

Ce soir, après deux Séances Publiques dédiées à l'examen de ce Budget Rectificatif de l'année écoulée, je ne peux pas dire que je suis pleinement satisfaite des réponses qui nous ont été apportées : qualité de vie, logement, projets structurants... tant de domaines pour lesquels les réponses du Gouvernement ont parfois été floues, voire insatisfaisantes.

Mais comme l'a dit notre Vice-Présidente Mme Brigitte BOCCONE-PAGÈS, les lignes ont bougé.

Et même si ce n'est qu'un début, je voterai tout de même ce soir en faveur de ce Budget Rectificatif. Ce vote, c'est simplement pour encourager le Gouvernement à continuer dans sa lancée, parce que je suis persuadée que le Gouvernement a compris l'esprit de la majorité et qu'après avoir fait un premier pas vers nous, il est, je pense, fin prêt à avancer dans la même direction que le Conseil National.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci.

La parole est à présent à Monsieur VAN KLAVEREN.

M. Pierre VAN KLAVEREN.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues, Mesdames, Messieurs.

Oui je voterai ce Budget Rectificatif 2018. Je sais qu'en général on le dit plutôt à la fin mais je suis particulièrement mauvais pour faire durer le suspense.

Donc, oui je voterai ce Budget Rectificatif, mais je le voterai en n'étant qu'à peu près convaincu.

À peu près seulement car il y a certes eu des engagements forts pris par le Gouvernement, des mesures positives déjà mises en place comme par exemple la brigade de la circulation, le début des travaux du MC Boost, mais beaucoup reste à faire.

Beaucoup reste à faire pour nos compatriotes et résidents entrepreneurs qui sont – je m'excuse pour le langage – « pressés comme des citrons » par des charges fixes toujours plus écrasantes, parmi lesquelles on peut citer : l'augmentation soudaine et déraisonnée des loyers dans les locaux commerciaux dont l'État est propriétaire, ainsi que l'obligation de disposer d'un bureau pour les sociétés de plus de deux ans alors que ce même bureau est totalement superflu dans la quasi-totalité des cas, excepté pour les Sociétés Anonymes bien entendu.

Nous devons mieux faire.

La transformation prochaine de la proposition de loi, n° 238, relative à la domiciliation d'une activité professionnelle dans un local à usage d'habitation dont l'État est propriétaire, annoncée lors des débats de mercredi par Monsieur CASTELLINI – si je ne dis pas de bêtise – serait déjà un premier pas.

Nous devons aussi faire beaucoup mieux niveau qualité de vie, je pense que tout le monde ici en est conscient.

Trop nombreux sont nos compatriotes et résidents qui se retrouvent – pardonnez mon expression – secoués comme des bouteilles d'Orangina, après les citrons et les oranges, au sens propre comme au figuré.

Au sens propre, s'ils ont le malheur de vivre un peu trop près d'un des nombreux chantiers en ville.

Au figuré, secoués, choqués par la manière avec laquelle ils sont traités par certains Services de l'État, comme j'ai déjà pu m'en faire l'écho, lors de mon

intervention de politique générale ce lundi.

Ce type de situation, bien que marginale tout de même, tend malheureusement à augmenter et ce n'est pas une bonne publicité pour la Principauté. D'autant plus lorsque l'on sait que cela n'est certainement pas représentatif du travail effectué par les fonctionnaires et agents de l'État.

Donc, oui nous devons et pouvons mieux faire. Il est urgent de mieux faire si nous ne voulons pas voir partir ces familles, ces amis, véritablement attachés à la Principauté. Si nous ne voulons pas voir notre qualité de vie voler en éclats et notre attractivité irrémédiablement disparaître.

Car, comme nous l'avons tous dit à l'unisson : sans un Monaco attractif, il n'y a tout simplement pas d'avenir, pas de survie... Et cela, aucun d'entre nous ne le souhaite.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur VAN KLAVEREN

Nous écoutons à présent notre Doyen, le Président de la Commission de la Culture et du Patrimoine, Monsieur BOERI.

M. Daniel BOERI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers-Ministres, mes chers collègues, chers amis.

Un Budget Rectificatif présente toujours une ambiguïté. D'un côté, il s'agit de conclure un passé proche et en même temps nous avons déjà en tête le lendemain. 2018 n'échappe pas à la règle.

Toutefois, il s'agit d'un exercice essentiel. Il permet à nos compatriotes de connaître, plus en détail, la marche du pays et l'action des élus.

Pour 2018, d'un côté, 5,2 % d'augmentation des recettes, un excédent de l'ordre de 10 M€. Et, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, une croissance « à la chinoise », équilibrée et positive, que beaucoup envient.

De notre côté, les réponses de Monsieur le Ministre d'État au rapport du budget vont dans le bon sens. Cela n'était pas forcément le cas, il y a quelques temps encore, au moment des étapes précédentes des réponses aux questions de la Commission des Finances.

C'est l'application de la formule « *d'un pas vers l'autre* » qui se met en place naturellement avec ses hauts et ses bas. On le sait bien « *la nature ne fait pas*

de sauts ».

Déjà, des pistes sont ouvertes, ce ne sont pas encore des autoroutes, mais le chemin est tracé.

Notamment, les logements, bien sûr, les grands travaux et j'insisterai volontiers sur les nouvelles structures, relatives à la transition numérique et la transition énergétique qui seront les fers de lance du Monaco de demain.

Au total, ces huit premiers mois de la mandature montrent que la majorité est écoutée, quand bien même il convient parfois de montrer de l'ardeur, pour reprendre le mot de notre Rapporteur.

Cette nécessaire ardeur, par exemple, s'agissant de la culture, illustrée par le chemin de croix relatif à la future deuxième Nuit Blanche. Suivez mon regard !

Pour autant, au budget, concrètement, notre Conseil National d'un côté et le Gouvernement de l'autre, sont tout à fait conscients de la nécessité de pérenniser et d'augmenter les recettes et de plus en plus des actions concrètes sont engagées pour continuer à développer la politique de bien-être pour le pays.

Je l'ai souligné lundi soir, le monde change autour de nous et nous ne sommes pas un laboratoire clos, imperméable au reste du monde bien au contraire.

Or, le monde économique invite à la prudence dont j'espère bien qu'on puisse se dire un jour que ce n'était qu'une fausse alerte.

Merci à mes collègues de ne pas penser un seul instant que mes propos de lundi soir aient provoqué illico une chute brutale des bourses mondiales ! Ce n'est qu'un pur hasard !

D'autant plus que, tel le chat Raminagobis, je ne souhaite pas que nous restions arc-boutés sur la pelote de laine et sur nos acquis et nos savoirs. Un avenir, cela se façonne et un avenir, cela se veut ! Et en même temps, bien que prudent, mes chers collègues, je reste optimiste et je vais vous dire un secret, je fais mienne la parole d'Henry KISSINGER...

(Sonnerie)

...« *Il ne peut pas y avoir de crise demain; mon agenda est déjà rempli* »...

(Rires dans l'hémicycle)

...voilà, pourquoi investir reste la meilleure voie pour préparer l'avenir.

Aussi, je voterai bien sûr le Budget Rectificatif 2018, en attendant avec gourmandise celui de 2019.

M. le Président.- Merci, Monsieur le Doyen.

J'ai noté, dans le tour de parole, Mme Marie-Noëlle GIBELLI et après, je n'ai plus personne, donc n'hésitez pas à me demander la parole en levant la main.

Nous vous écoutons Madame GIBELLI.

Mme Marie-Noëlle GIBELLI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Monsieur le Président, chers collègues, chers amis, chers téléspectateurs.

Ce soir, nous nous apprêtons à voter le premier Budget Rectificatif de cette mandature.

Ce soir, je m'appête à voter mon tout premier budget.

Ce soir, je suis convaincue, malgré les imperfections qui ont nourri nos nombreux échanges, que ce budget permettra à notre pays d'avancer, d'évoluer, et de se développer davantage.

Vous le savez, certains sujets me tiennent tout particulièrement à cœur.

Qu'il s'agisse de l'accompagnement de nos aînés, du bien-être de nos jeunes, ou de notre qualité de vie de manière générale.

À ce titre, et au nom de tous les Monégasques et résidents de notre Principauté, je serai très attentive à la bonne exécution de ce budget dans tous les domaines, et plus spécialement concernant ces dossiers.

Le Gouvernement a entendu certaines de nos demandes, et c'est un premier signe qui montre que nos Institutions sont prêtes à collaborer sur ces sujets d'une importance majeure.

Les propositions du Conseil National commencent à être suivies d'effet, et le Gouvernement semble mesurer les attentes des Monégasques.

Je citerai deux mesures en particulier.

Premièrement, la prise en compte par le Gouvernement de la demande de la majorité relative à l'attribution d'une prime pour le personnel du Centre Hospitalier Princesse Grace.

Deuxièmement, à l'occasion de nos échanges, Monsieur le Conseiller de Gouvernement-Ministre

des Affaires Sociales et de la Santé, vous nous avez indiqué que l'unité psychiatrique spécialisée pour les adolescents était en effet nécessaire, et que le processus serait accéléré, avec une phase d'études qui devrait être achevée d'ici début 2019, pour une livraison de cette opération d'ici 2020.

Sur ces sujets notamment, tout comme le suivi des travaux du nouvel hôpital, je serai très vigilante. J'espère que le Gouvernement saura respecter les engagements qu'il a pris ces derniers jours.

Nous n'en avons aujourd'hui que les premières manifestations, mais je suis convaincue que la méthode de travail qui est désormais de mise entre nos deux Institutions, permettra à nos échanges à venir sur le Budget Primitif 2019 de m'apporter davantage de réponses satisfaisantes sur les sujets cruciaux.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Ministre, je voterai en faveur de ce budget rectificatif.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame GIBELLI.

Nous allons écouter à présent, la Présidente de la Commission des Droits de la Femme et de la Famille, Madame Nathalie AMORATTI-BLANC.

Mme Nathalie AMORATTI-BLANC.- Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers-Ministres, chers collègues.

J'ai la chance, grâce à la confiance que m'ont accordée les Monégasques en février dernier et grâce à la dynamique politique engagée derrière notre Président, de siéger pour un second mandat au sein de cet hémicycle.

Je peux donc me permettre, grâce à cette expérience, de vous faire comprendre que je ne suis pas satisfaite de la façon dont le Conseil National a été traité durant les premiers mois qui ont suivi les élections nationales.

Le Ministre d'État s'était voulu rassurant à l'ouverture de nos séances privées et publiques. J'avais donc espéré que le partenariat institutionnel soit une notion qui s'appliquerait à tous les départements qui composent le Gouvernement qu'il dirige.

J'avais déjà voté contre le Budget Primitif 2018 et vous l'aurez compris, je réitérerai ce vote.

Trop de retards ont été pris, en matière de logement pour les Monégasques, en matière de chantiers

publics, sans parler des désastres qui touchent nos compatriotes aux Jardins d'Apolline et maintenant à l'Hélios.

Des retards également pour le Centre Hospitalier Princesse Grace, qui ne seront sûrement pas sans conséquences pour nos budgets futurs.

Du retard aussi sur l'îlot Pasteur, qui doit accueillir le futur Collège Charles III pour nos enfants et qui est purement et simplement à l'arrêt, avec un impact significatif sur le démarrage du chantier de l'Annonciade.

Retard également sur le chantier de la Darse Nord qui conditionne le futur chantier du centre commercial de Fontvieille.

Alors, quelques soient les causes de ces retards, il faut que le Gouvernement se remette en question dans la manière de conduire les chantiers publics et de fonctionner avec les entreprises de travaux.

Chantiers, nuisances sonores, trafic, nous avons une qualité de vie en totale régression. Je n'ajouterai rien à toutes les polémiques déjà développées lors de nos débats, mais sachez juste que le Gouvernement pourra compter sur le Conseil National, sur ses idées et sur ses votes de futurs crédits budgétaires, pour inverser la tendance et faire en sorte que Monaco soit à nouveau attractif pour sa qualité de vie, mais seulement si nous sommes écoutés et entendus.

Enfin, concernant le débat sur la prudence et l'audace que nous avons eue lundi dernier avec vous Monsieur le Ministre, j'ajouterai que j'ai le sentiment que nous avons beaucoup plus confiance que vous en la force de notre modèle économique et social avancé.

Nous avons davantage confiance en ce que les Monégasques sont capables d'apporter à notre pays et à notre économie. Nous avons confiance en notre capacité d'innover et de développer des richesses et donc des recettes budgétaires pour l'État.

Nous ne sommes en aucun cas irresponsables, nos demandes sont concrètes, légitimes, raisonnables, réalisables et en adéquation avec les différents budgets. Ces demandes ont toutes été argumentées et découlent du simple bon sens grâce à la prise en compte de la réalité vécue sur le terrain...

(Sonnerie)

...je suis toujours dans l'attente de la création du poste de Délégué interministériel pour le Droit des Femmes qui permettrait la coordination transversale

des dossiers afin de rendre plus efficace les mesures visant à améliorer les droits des femmes à Monaco et lutter plus activement contre les violences et le harcèlement. Il m'avait semblé que vous y étiez favorable, mais rien n'a été réalisé en ce sens, des paroles alors que nous attendons des actes.

Pour finir, je dirai que je suis fière de faire partie de cette équipe, je suis fière de notre action et des avancées obtenues, non sans peine.

Vous le savez, je suis assez directe sur mes positions. Alors si je vote contre ce budget ce soir, c'est pour vous faire part de mon désaccord mais également pour encourager le Gouvernement à continuer de rapprocher ses positions avec les nôtres, en concertation, pour avancer ensemble dans la même direction, et en particulier pour le prochain budget primitif.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame AMORATTI-BLANC.

Monsieur José BADIA, le Président de la Commission des Relations Extérieures, souhaite à présent expliquer son vote.

M. José BADIA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'État, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues.

En apportant leur voix, les Monégasques ont demandé aux Conseillers Nationaux d'être aussi leur porte-parole, c'est bien là la première de leur attente.

Aussi, ces dernières heures, cet hémicycle s'est-il fait le résonateur de l'expression populaire.

Etre porte-parole c'est bien sûr exprimer des satisfactions mais aussi porter des critiques et si la critique est aisée elle est également utile et nécessaire, et la période de préparation budgétaire se prête à son expression.

Notre Principauté vit des jours fastes et heureux, la bonne santé de ses finances publiques et son ambitieux programme de développement en sont la preuve tangible. Ce contexte favorable n'échappe pas aux Monégasques, qui, bien que conscients de leur bien-être et des avantages qui sont déjà les leurs, demandent à ce qu'ils soient protégés. La vigilance du Conseil National à l'égard de l'évolution de l'éventuel Accord avec l'Union Européenne en est à ce titre le premier exemple.

Je reviens de Strasbourg où j'ai participé aux travaux de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe et notamment à ceux de la Commission des questions politiques et des démocraties. De graves atteintes ont été portées aux droits de l'Homme bafoués au sein même de plusieurs pays membres. L'antisémitisme, la montée de l'islamisme, les tortures en prison et violences politiques faites aux défenseurs d'une certaine liberté d'expression, les guerres ethniques ou la sécurité des femmes et des enfants ainsi que le changement climatique. Tout cela montre combien est fragile la stabilité de l'Europe et de ses voisins, combien est fragile notre monde.

Nous sommes loin des débats, me direz-vous, des débats budgétaires actuels, je ne le crois pas, et mesurons notre chance.

L'harmonie qui règne à Monaco est unique et exceptionnelle, quels pays ne nous envieraient pas ? Des résidents de toutes origines, de cultures différentes, les Enfants du Pays, les Monégasques, tous se côtoient en pleine entente, c'est là le fruit du modèle social dont nos Princes ont bien voulu favoriser l'évolution en Principauté. C'est aussi le fruit de l'attention portée à la saine gestion du pays, c'est enfin celui de l'engagement de notre Souverain dans son combat pour la protection de l'environnement et celui de Monaco. Tout cela doit être préservé, soyons-en conscients !

Je ne doute pas de l'esprit qui anime désormais le Gouvernement et le Conseil National, cet esprit que vous avez vous-même, Monsieur le Ministre d'État, qualifié de partenariat institutionnel.

Ce partenariat se retrouve bien en partie dans le Budget Rectificatif sur lequel nous allons nous prononcer dans un instant, je ferai donc...

(Sonnerie)

...le pari de l'espoir. Je marquerai ma confiance au Gouvernement pour l'inviter à poursuivre son action en respectant cette entente institutionnelle et tout aussi imparfait qu'il soit, je voterai ce soir en faveur de ce Budget Rectificatif.

M. le Président.- Merci, Monsieur BADIA.

La parole est à présent au Président de la Commission Environnement et Qualité de vie, Monsieur Fabrice NOTARI.

M. Fabrice NOTARI.- Merci, Monsieur le Président.

HITCHCOCK le maître du suspense. Je vous rassure, comme mon physique le démontre, HITCHCOCK ce n'est pas moi ! Comme vous le savez déjà depuis la première séance d'étude de ce Budget Rectificatif, je voterai contre ce budget.

Mon vote négatif se veut bien sûr en ma qualité de Président de la Commission Environnement et Qualité de vie comme un vote de protestation. Je me fais là, si vous me le permettez, le porte-parole d'une population excédée par les difficultés de : circulation, le bruit, le bruit des innombrables chantiers, mais aussi le bruit des engins et zinzins de tous genres, le bruit nocturne, les travaux qui empiètent sur les trottoirs, sur les voies de circulation, la poussière, les fumées des paquebots, le manque d'informations et les changements inopinés d'installations de chantiers, la pénurie de logements domaniaux, les incivilités, la modernisation urgente de notre usine de traitement des déchets, *et cetera*.

Mais, ce soir, je souhaitais rendre hommage à HITCHCOCK, un grand ami de notre Principauté et de la Côte d'Azur et ne pas continuer mon inventaire à la PRÉVERT sur toutes les causes que vous connaissez déjà et subissez de la dégradation de la qualité de vie ces dernières années.

« *La main au collet* », c'est peut-être comme cela que le Gouvernement est pris aujourd'hui avec tous ces inconvénients quotidiens mais il n'y a pas « *l'ombre d'un doute* » tous « *les enchaînés* » que nous sommes, les habitants de Monaco, nous avons tous des « *sueurs froides* » et je vous le garantis ce n'est pas de la « *psychose* » nous avons bien « *la mort aux trousses* ».

Alors avant que ces « *souçons* » se transforment et que l'on puisse dire « *le crime était presque parfait* », avant que les résidents ne nous quittent et que les touristes n'aient plus envie de venir, s'il vous plaît, ouvrez la « *fenêtre sur cour* » car ce que l'on souhaite c'est revoir « *les oiseaux* » et pouvoir entendre leurs chants.

Donc, sans suspense, n'en déplaise au maître HITCHCOCK, je ne voterai pas ce Budget Rectificatif 2018.

M. le Président.- Merci, Monsieur NOTARI pour cette intervention très imagée et métaphorique, les amateurs de cinéma auront apprécié !

Vous êtes encore trois à pouvoir vous exprimer. Messieurs BREZZO, RIT et ROSE, vous n'avez pas encore motivé vos explications de vote, si je ne me trompe pas. Monsieur

BREZZO va s'exprimer. Il restera ensuite Messieurs RIT et ROSE.

Monsieur Thomas BREZZO, Président de la Commission de Législation, nous vous écoutons.

M. Thomas BREZZO.- Monsieur le Président, je vous remercie.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, chers collègues.

À l'issue de la première partie de notre séance budgétaire de lundi, certains ont comparé nos premiers échanges à un match de boxe.

Si je devais reprendre ces propos à mon compte, je dirais qu'avec nos interventions de politique générale, vous aviez peut-être eu le sentiment d'être poussés dans les cordes.

Il convient toutefois de rappeler que nous ne nous affrontons pas, encore moins au cœur d'un combat.

Au contraire, si nous nous battons, nous le faisons côte à côte et dans l'intérêt exclusif de la Principauté.

Cette séance budgétaire est sur le point de s'achever et nous allons passer au vote. Il n'y aura alors que deux résultats possibles : soit le budget est voté et ce sera une réussite pour nos deux Institutions, soit le budget n'est pas voté, et dans ce cas, ce sera un échec pour tout le monde.

J'insiste sur ce point, pour rappeler que nous ne devons jamais perdre de vue cette possibilité car ce n'est pas seulement une légende inscrite dans notre Constitution.

À l'heure de formuler mon vote, je n'ai pas d'autre choix que de faire le bilan des travaux réalisés au cours de ces derniers jours ou de ces dernières semaines.

D'un côté, je voudrais saluer le travail et les efforts de l'ensemble de vos services dans le cadre de l'élaboration de ce Budget Rectificatif 2018. Je mesure pleinement la difficulté d'obtenir, années après années, des résultats largement excédentaires, et je tenais à le souligner.

Je voudrais également rappeler que si nous avons pointé du doigt – parfois avec fougue, avec ardeur – toutes les difficultés que nous avons pu rencontrer, je n'oublie pas que, de part et d'autre de la place de la Visitation, nous œuvrons pour un même objectif et notamment : l'avenir de nos enfants, la qualité de vie de nos compatriotes et le bien-être des résidents.

D'un autre côté, je voudrais rappeler que certaines de nos attentes – qui sont pourtant légitimes – ne sont pas pleinement satisfaites : refus de nous communiquer la définition des lignes rouges, refus de tenir des séances publiques d'actualité, pas de consultation de l'Assemblée sur le projet de rénovation du centre commercial de Fontvieilleet ce malgré nos demandes préalables, l'utilisation jusqu'au boutiste des délais constitutionnels dans le cadre de la transmission des projets de loi, deux arrêtés ministériels sur les nuisances des chantiers qui devaient paraître en octobre et qui seront encore reportés malgré l'exaspération constante et grandissante de toute la population.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Ministre, pour rappeler que le non-vote du budget n'est pas qu'une légende, je ne voterai pas ce Budget Rectificatif 2018.

Malgré tout, je voudrais préciser – et nous l'avons déjà prouvé – que vous pouvez compter sur notre Assemblée.

Nous vous assurons de notre plein engagement pour les prochains mois et les textes qui seront votés.

Et je ne doute pas, je ne doute plus, de votre volonté à nous rendre la pareille.

À cet égard, j'ai bien noté votre volonté de faire un pas vers nous et de nous considérer désormais comme votre partenaire institutionnel.

Même si nous resterons attentifs, c'est avec confiance et optimisme que j'aborderai nos prochaines rencontres sur le Budget Primitif 2019.

M. le Président.- Merci, Monsieur BREZZO.

Nous écoutons à présent notre collègue, Monsieur Jacques RIT.

M. Jacques RIT.- Merci, Monsieur le Président.

Le choix de mon vote cette fois ne me semble pas devoir passer par les angoisses métaphysiques d'une pesée délicate.

Je voterai en faveur de ce Budget Rectificatif 2018 comme je l'avais d'ailleurs déjà fait, lorsqu'il s'était agi de se déterminer face à sa version prédictive : le budget primitif.

Je l'ai déjà dit, l'engagement du Ministre d'État à faire évoluer la pratique en matière de dialogue institutionnel constitue à mes yeux une jambée vers l'autre qui, déjà, justifie mon vote. Mais, il faudra veiller à ce que ce mouvement d'une amplitude inhabituelle ne soit pas bloqué en cours

d'accomplissement par une crampe musculaire due au manque d'entraînement à la matière. Quarante années de pratique médicale dans la spécialité m'autorisent cette mise en garde.

Loin de moi l'idée de sanctionner par mon vote l'affaire des Jardins d'Apolline. Pour l'exécutif, la sanction est déjà dans les faits, bien au contraire et je l'ai déjà dit, je vois là un moyen unique d'aboutir à d'importants changements dans les domaines de la passation des marchés publics et de la conduite des grandes opérations. Changements qui auraient été considérés impossibles car en opposition avec une sorte de droit coutumier. Et c'est l'ampleur même de la crise des Jardins d'Apolline qui vous apporte la légitimité de vos moyens, mais il faudra aller jusqu'au bout de la démarche pour que ces moyens méritent au-delà de l'épithète efficace celui de : rédempteur.

Il y a deux jours, j'étais heureux et rassuré de vous entendre dire, Monsieur le Ministre, que l'éventualité pour Monaco de devoir faire face à une crise financière internationale occupe une petite partie de vos pensées.

Il est primordial que notre exécutif dispose d'un modèle de décroissance pour la Principauté, certainement pas en tant qu'idéologie politique mais dans le sens du couteau suisse à avoir en poche, dans le cas où certains événements, qui bien sûr, n'arriveront jamais, devraient se produire un jour.

Par ailleurs, la notion de conduite dangereuse, si elle concerne généralement l'automobile, peut également concerner celle des rapports institutionnels. La qualité de ces derniers est intimement liée à l'existence et au maintien d'une zone de concertation, d'une zone de libre-échange entre le Conseil National et le Gouvernement, l'oublier ne serait-ce que parfois, met en danger notre système institutionnel et cette concertation devrait toujours avoir lieu bien en amont des débats budgétaires.

Le Président VALERI a raison sur ce point. La demande d'informations du Conseil National sur un sujet qui le concerne préalablement à un arbitrage n'est pas un pas vers la cogestion mais seulement la matérialisation du pas vers l'autre, préalable nécessaire à la sérénité de la suite du processus institutionnel concernant ce sujet.

J'évoque cela parce que je tiens, comme beaucoup, à ce que soit préservée la prospérité durable que nous apporte l'exception monégasque. N'oublions pas qu'une Monarchie Constitutionnelle comme la nôtre sert aussi à empêcher les hommes politiques de se prendre pour des rois...

(Sonnerie)

...un coup d'œil circulaire sur la planète ne peut d'ailleurs que renforcer cette conviction.

Merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur RIT.

La parole est à présent à Monsieur Guillaume ROSE, Président de la Commission pour le suivi de la négociation avec l'Union Européenne.

M. Guillaume ROSE.- Merci, Monsieur le Président. Incorrigible...

Qui est incorrigible ? Serait-ce le Gouvernement ? Qui nous a habitués pendant de longues années, des années qui remontent à bien avant le mandat de notre actuel Ministre d'État, à jouer avec une indéniable condescendance des divisions du Conseil National.

Serait-ce le Gouvernement, qui s'étonne tant d'avoir encaissé pendant ces trois jours de débats une volée de bois vert de la part des élus, toutes tendances confondues ? Et même des jeunes, qui osent donner leur avis ! Mais non ! Cette fois ce n'est peut-être pas le Gouvernement qui est incorrigible.

Dans une volte-face ô combien salvatrice, ce Gouvernement offre depuis plusieurs semaines, voire quelques mois, un visage humain qu'on ne lui connaissait que trop peu. Bien sûr, dans le futur, les historiens s'interrogeront sûrement sur la part de spontanéité de ce revirement, mais en attendant, que d'air frais !

En effet, depuis cette période bénie – le début d'un âge d'or – annoncé comme le printemps par le fleurissement des jaunes chasubles sur les épaules des policiers affectés à la circulation, les haut-fonctionnaires se succèdent semaine après semaine dans cette Haute Assemblée pour expliquer aux élus, dans un luxe de détails proprement étourdissant, l'ensemble de la politique gouvernementale : les idées, les projets, les obstacles, et même les renoncements. Les Conseillers-Ministres semblent à présent écouter les élus des Monégasques, et souhaiter travailler avec eux dans la sérénité constructive prévue depuis plus d'un demi-siècle par notre Constitution.

Ainsi, le discours-fleuve prononcé par notre Ministre d'État avec une générosité de mots à faire pâlir Fidel CASTRO regorge de volonté, montre une véritable détermination à aller vers ceux qui écoutent la population et qui vous font part de ses désirs,

mais aussi de ses peurs. Un discours parfaitement assumé et diffusé par communiqué à l'ensemble des fonctionnaires.

Dans une de mes précédentes fonctions, je m'enorgueillis d'avoir été l'un de ceux qui ont créé les grands tournois de poker à Monte-Carlo, et ce serait pour moi un mauvais coup de bluff que de vous dire que ce discours n'est pas celui du pas vers l'autre.

Alors, si ce n'est pas le Gouvernement, qui est incorrigible ? Qui ? Eh bien il est assis avec vous, l'incorrigible. En véritable phœnix, celui qui est resté debout face aux plus grandes calomnies comme il ne s'est jamais couché dans les honneurs, nous montre inlassablement comment s'organiser ensemble pour changer les choses pour le meilleur à Monaco. Ces jeunes qui ont du courage, c'est lui qui les a trouvés, et ceux qui avaient plus de bouteille c'est lui qui les fait travailler ensemble.

Il a ainsi transformé le Conseil National en une véritable *start-up* où les idées fusent et les fonctionnaires se défoncent du matin au soir et très tard le soir parce qu'ils y croient. Comme la plupart des Monégasques, ils croient que l'on peut travailler à bâtir une société meilleure à Monaco. Ils croient à l'État de droit. Ils croient au pas vers l'autre.

Et moi, habitué de ces mêmes convictions que le même incorrigible m'a insufflé, je crois fermement que les histoires les plus mal engagées peuvent être celles qui se finissent le mieux.

Oui, aujourd'hui je veux croire que le Gouvernement veut sincèrement que nous avançons ensemble...

(Sonnerie)

...que nous bâtissions ensemble, et même rebâtissions ces immeubles véreux, véritables fruits pourris de l'arrogance des technocrates. Que nous repartions du bon pied, ou plutôt sur les deux jambes de nos Institutions, au service de la tête de notre pays.

Alors comme je crois à cet aujourd'hui en espérant très fort que demain ne révélera pas à tous que j'étais naïf, je voterai ce budget rectificatif.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROSE.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, mes chers

collègues, chers compatriotes, chers résidents et amis de la Principauté, nous arrivons au terme des explications de vote concernant cette loi de Budget Rectificatif 2018. Je tiens à souligner la qualité de nos débats depuis lundi. Chacun a pu constater l'ambiance positive, respectueuse et constructive, qui règne entre tous les élus, qu'ils soient majoritaires ou minoritaires. Pour cela chers collègues, je veux vous remercier toutes et tous. Lorsque le débat d'idées se déroule de cette façon, et encore plus lorsque nous ne sommes pas d'accord sur tout, ce qui est normal dans une Assemblée démocratique, c'est toute notre Institution qui en sort grandie.

Un thème important qui a généré des débats de haut niveau avec le Gouvernement, c'est la situation économique et financière dans laquelle se trouve actuellement notre pays, et le juste équilibre à trouver entre d'un côté, les excédents budgétaires et l'enrichissement du Fonds de Réserve et, d'un autre côté, la préservation et l'amélioration de notre modèle social, intégrant la prise en compte des attentes et des besoins légitimes et raisonnables des Monégasques et des résidents.

Nous avons tous constaté les excellents résultats de notre économie, la bonne santé de nos finances publiques et je dirais même l'excellente performance budgétaire de la Principauté.

Bien évidemment, se réjouir de ce contexte n'exclut pas la prudence pour l'avenir, dans un environnement mondial incertain, même si la taille de notre pays, ses atouts et la structure de son modèle économique, nous permettent de naviguer plus facilement en cas de gros temps.

De plus pour nous, le développement des recettes a autant d'importance que l'optimisation des dépenses, et le Conseil National a déjà émis de nombreuses propositions en ce sens. Nous en avons déjà parlé cette semaine et certains d'entre vous l'ont rappelé ce soir.

Si les conditions actuelles nous rendent certes optimistes, le Gouvernement n'a pas, bien sûr, le monopole de la gestion en bon père de famille et de la poursuite d'une politique budgétaire excédentaire. En fait, le débat entre nous porte simplement sur l'utilisation d'une petite partie de l'excédent en question. C'est pourquoi nous ne pouvons accepter au nom soi-disant de cette prudence, que le Gouvernement nous refuse par exemple la création de 2 à 4 postes de contrôleurs sur les chantiers, afin de limiter les nuisances sonores. Rappelons qu'on parle d'un budget de 100 à 200.000 € par an, sur un budget de l'État 1,3 millions d'euros.

Il ne faut pas confondre la prudence, qui est une vertu, avec l'austérité, qui elle n'en est pas une, surtout quand tout va bien.

Je l'ai déjà dit mercredi, si un jour il fallait faire des économies, ce n'est pas le cas aujourd'hui, nous aurions un débat sur un catalogue de dépenses validées par le Gouvernement à hauteur de plusieurs dizaines de millions par an, dont l'utilité peut paraître parfois toute relative ou qui est la conséquence de la mauvaise gestion des chantiers publics. Un seul chiffre malgré tout : le Compte Spécial du Trésor de dépenses sur frais avancés de l'État pour dommages, fait état de l'inscription dans ce budget rectificatif de 42.865.500 M€. Je préfère m'en tenir là.

Vous comprendrez donc que nous attendons que le Gouvernement se remette profondément en question sur la conduite des grands chantiers. Monsieur le Ministre, nous partageons le constat que vous avez fait, vous aussi, dans votre réponse au rapport de la Commission des Finances : recours systématique aux appels d'offres et non plus aux marchés de gré à gré, politique du mieux-disant en lieu et place de celle du moins-disant, enfin ! non-consultation des entreprises qui ne présentent pas les garanties suffisantes en termes d'effectifs ou de compétences, bien sûr sanctions contre celles qui ont failli et sans être exhaustif, un meilleur suivi des chantiers publics.

Alors ce soir, la question qui se pose maintenant : c'est quand ? Car le temps presse. Les retards s'accumulent. Les surcoûts aussi. Et certains de nos compatriotes sont impactés jusque dans leur logement.

Le Conseil National vous demande des mesures concrètes et un calendrier de mise en œuvre précis, avant le budget primitif de décembre prochain.

J'en viens à présent à l'une des préoccupations majeures de l'ensemble des habitants de notre pays, un constat partagé par tous ici et en ville, celui de la dégradation de la qualité de vie.

Monsieur le Ministre, vous avez déclaré lundi soir, je vous cite : « *le cadre de vie offert aux Monégasques et résidents est également une préoccupation constante du Gouvernement* ».

Eh bien, je vous dirais simplement ce soir : à vous de nous le prouver. Suite à nos échanges depuis les dernières élections, suite à de nombreuses Commissions Plénières d'Etudes dédiées à cette question, nous attendons donc pour la fin du mois d'octobre deux arrêtés ministériels que vous avez annoncés.

L'un portera sur la limitation des nuisances sonores sur les chantiers. Nous souhaitons que l'État impose notamment l'utilisation d'engins de chantier les plus insonorisés possible, des sarcophages acoustiques – pour couvrir le bruit – ou bien encore l'information et la protection des riverains.

Le second arrêté encadrera mieux les horaires des chantiers. Nous demandons l'interdiction pure et simple des dérogations la nuit et les week-ends. Les habitants de ce pays nous le demandent et ils ont raison : ils ont droit à la tranquillité.

En outre, il y a pour nous une distinction à faire entre deux typologies de chantiers. D'un côté, les chantiers publics structurants et fondamentaux, comme ceux du nouvel hôpital ou du futur collège, et ceux indispensables pour loger les Monégasques. De l'autre, il y a de nombreux chantiers privés, qui contribuent certes au développement économique de Monaco, mais dont le phasage doit être enfin mis en place pour ne pas laisser démarrer une nouvelle opération dans un quartier qui en subit déjà. Il faut trouver le juste équilibre entre le développement par l'immobilier et le respect de la qualité de vie de tous.

À ceux qui pourraient nous dire que le Conseil National demande paradoxalement des chantiers supplémentaires, je répondrai qu'un seul immeuble d'environ 100 logements domaniaux livré chaque année suffira, après avoir résorbé la pénurie actuelle. Vous conviendrez qu'un chantier par an pour les Monégasques, c'est très peu, comparé aux multiples opérations privées en cours simultanément partout dans le pays.

Avant de passer au sujet du logement, je souhaite conclure sur l'inversion de tendance relative à la qualité de vie, en me réjouissant que le Gouvernement ait entendu notre demande de mise en place d'agents de la Sûreté Publique sur les points noirs de la circulation, aux heures de pointe. Ce sont les désormais fameuses chasubles jaunes estampillées « régulation circulation » : tout le monde – et on nous le dit – aura constaté l'efficacité d'une intervention humaine intelligente. Une bonne nouvelle de ces débats Monsieur le Ministre, c'est que vous nous avez annoncé la création d'une dizaine de postes supplémentaires dès l'an prochain au sein de la Sûreté Publique, pour garantir la pérennité de ces missions dans le temps.

J'en viens donc à présent au logement, qui est pour nous, vous le savez, la priorité nationale absolue.

Le Président de la Commission du Logement a parfaitement résumé la situation. Là aussi, il faut concrétiser les intentions, puisque désormais

Gouvernement et Conseil National sont d'accord sur la stratégie à mener. Il faut donc tout faire pour lancer au plus vite les opérations du Grand Ida et de Testimonio III, avec au moins 400 logements à la clé. Il faut aussi lancer de nouvelles opérations intermédiaires, avec des dizaines et des dizaines de logements potentiels.

Si le Conseil National doit se concentrer sur le logement des compatriotes, je veux dire ce soir, publiquement, qu'il n'oublie pas la situation de nos amis les Enfants du Pays. La réponse que le Gouvernement nous doit suite au vote de notre proposition de loi pour sauvegarder le secteur protégé, c'était le 20 juin dernier, interviendra au plus tard, selon notre Constitution, en décembre prochain. Votre réponse, Monsieur le Ministre, sera très importante pour la qualité de nos relations institutionnelles autour du Budget Primitif.

Nous devons mener une politique du logement active et équilibrée. Et l'équilibre, c'est aussi prendre en compte le cas des petits propriétaires du secteur protégé, à qui le Gouvernement fait subir depuis trop longtemps le rôle social qui devrait être le sien. C'est pourquoi le Conseil National, après avoir regretté le retrait par le Gouvernement de la proposition de loi votée par l'ancienne mandature, va déposer très prochainement une nouvelle proposition de loi, en vue de créer pour eux une indemnité compensatoire par rapport aux loyers payés par les locataires. Je souhaite que cette proposition de loi – j'ai entendu la demande – soit ouverte à la signature de l'ensemble de l'Assemblée, majorité et élus des minorités également, s'ils le souhaitent.

À l'issue de nos débats, je note avec satisfaction qu'ils ont permis de confirmer d'autres avancées importantes, dans le sens attendu par les Monégasques et leur représentation nationale. J'en citerai encore deux.

Tout d'abord, le doublement de l'enveloppe consacrée à la prime de fin d'année pour le personnel de la Fonction Publique, en activité ou retraité, avec un effort particulier pour les traitements les plus modestes. Cette mesure est pleinement justifiée dans une période prospère pour l'État employeur, en faveur de ceux qui consacrent leur vie professionnelle à servir leur pays ou qui l'ont consacrée. Comme nous le souhaitons, cette mesure bénéficiera également aux agents hospitaliers, vous l'avez bien dit tout à l'heure avant moi, chers collègues.

Ensuite, nous nous réjouissons également d'avoir été entendus sur une augmentation de 50 % des crédits alloués aux bourses d'études pour 2019,

attendue par de nombreuses familles. Il s'agit de favoriser la formation et l'avenir de notre jeunesse, c'est fondamental. Nous demandons à présent à être associés au détail de la répartition de cette augmentation, notamment en fonction de la filière d'études, de la ville de résidence et des frais de scolarité. Aucun étudiant monégasque – pour le Conseil National – ne doit être laissé pour compte de cette revalorisation.

Avant de conclure, un mot, pour moi très important, sur l'efficacité de nos Institutions. Nous sommes viscéralement attachés à la Monarchie Constitutionnelle, qui est derrière notre Prince le meilleur régime pour Monaco. La loi, et particulièrement la loi de budget, repose selon l'article 66, sur « l'accord des volontés du Prince et du Conseil National ». Notre Assemblée ne saurait donc être ni une chambre d'enregistrement inutile, ni une chambre d'opposition, stérile et bloquante.

Le Conseil National dispose de prérogatives très importantes qui lui permettent, notamment dans ces débats budgétaires et lors de leur préparation en amont, de peser sur l'ensemble des politiques publiques du pays. Encore faut-il qu'il puisse compter pour cela sur des élus capables de courage politique, s'appuyant sur une majorité nette, partageant un même projet et évidemment une majorité unie.

Et aux quelques « *va-t-en guerre* » qui prétendent que le courage c'est de rejeter un budget, je leur dis qu'ils n'ont rien compris à nos Institutions. Bien sûr, nous pourrions un jour rejeter un budget, mais cela serait un échec. D'abord pour le Gouvernement, mais aussi pour les élus qui n'auraient pas réussi à convaincre l'exécutif gouvernemental, comme c'est leur rôle, leur devoir, de prendre en compte les principaux besoins et attentes des Monégasques et des résidents. Tant que le Gouvernement et le Conseil National seront dirigés par des personnes responsables et soucieuses du pas vers l'autre, cette situation a peu de chance de se produire. Si un jour cela se produisait durant ce mandat, ce ne serait pas de notre fait.

Le courage, c'est donc de tout faire pour faire respecter par le Gouvernement le rôle et l'apport du Conseil National dans les institutions. Chaque fois que l'on y parvient, c'est tout le système politique monégasque qui en sort renforcé. Cela fonctionne bien quand le Conseil National joue tout son rôle. Pourquoi alors vouloir modifier notre Constitution, par exemple avec l'introduction du droit d'amendement budgétaire pour notre Assemblée ? De toute façon, ce changement constitutionnel

nécessiterait, je le rappelle, l'accord des deux tiers au moins du Conseil National, mais aussi et surtout la volonté du Prince Souverain.

Mais cette Constitution que nous ne voulons pas changer, à laquelle nous tenons, nous voulons tous ici bien sûr, qu'elle soit pleinement respectée par le Gouvernement.

C'est pourquoi, devant certaines remarques parfois justifiées sur le fond, nous avons créé une Commission spéciale, pour le suivi du Fonds de Réserve et la modernisation des Comptes Publics. Cette commission aura toute latitude pour formuler dès l'an prochain des propositions, et pour trouver des solutions, afin par exemple de s'assurer que toutes les dépenses de l'État figurent bien dans la loi de budget. On va tous y travailler.

Ce soir, le Budget Rectificatif va donc être voté, de façon mitigée – puisque si j'ai bien fait les comptes – plus d'un tiers du Conseil National va le rejeter. Cela traduit bien la réalité de la situation politique du moment.

Certaines lignes ont bougé dans le sens que nous attendions, et le Gouvernement a fait les premiers pas dans notre direction, mais trop tardivement dans certains domaines. Et dans d'autres, le Gouvernement n'en est encore qu'au stade de la prise de conscience ou des déclarations d'intentions.

Vous l'aurez compris, la politique du logement d'une manière générale, l'amélioration indispensable de la qualité de vie, la relance nécessaire des jeux à la SBM, la concertation incontournable avec le Conseil National, que ce soit pour la restructuration du centre commercial de Fontvieille, ou celle du Larvotto, seront notamment au cœur des débats qui nous attendent dans les prochaines semaines pour le Budget Primitif 2019.

Je ne peux oublier aussi de citer la sauvegarde à long terme du régime de retraite des fonctionnaires, ainsi que toutes les mesures qui vont dans le sens de la préservation de notre modèle social et de santé, notamment pour nos aînés.

Plus globalement, nous veillerons à l'illustration par la preuve de cette notion qui nous est chère, de partenaires institutionnels entre Gouvernement Princier et Conseil National, dans un esprit d'échange, de respect et de transparence.

Je vous remercie pour votre écoute. Nous allons à présent passer au vote définitif de ce projet de loi de budget rectificatif, chers collègues.

Je vais à présent demander à Monsieur le Secrétaire Général de procéder à la lecture, article par article, du projet de loi portant fixation du Budget Rectificatif de l'État pour l'exercice 2018.

C'est à vous Monsieur le Secrétaire Général.

M. le Secrétaire Général.-

ARTICLE PREMIER

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2018 par la loi n° 1.460 du 22 décembre 2017 sont réévaluées à la somme globale de 1.289.183.800 € (État «A»).

M. le Président.- Je mets cet article premier aux voix.

Y a-t-il des avis contraires ? Huit avis contraires.

Y a-t-il des abstentions ? Une abstention.

Votes pour ? Quinze votes pour.

L'article premier est adopté.

(Adopté ;
Mme Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,
M. José BADIA, Mme Brigitte BOCCONE-PAGES,
M. Daniel BOERI, Mme Michèle DITLOT,
M. Jean-Charles EMMERICH,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Marie-Nöelle GIBELLI, M. Jean-Louis GRINDA,
Mlle Marine GRISOUL, MM. Marc MOUROU,
Jacques RIT, Guillaume ROSE,
Pierre VAN KLAVEREN et Stéphane VALERI
votent pour ;
Mmes Nathalie AMORATTI-BLANC,
Corinne BERTANI, MM. Thomas BREZZO,
Franck JULIEN, Franck LOBONO,
Fabrice NOTARI, Christophe ROBINO et
Balthazar SEYDOUX
votent contre ;
M. Pierre BARDY
s'abstient).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 2

Les crédits ouverts par la loi susvisée pour les dépenses du budget de l'exercice 2018 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 1.279.958.400 € se répartissant en 860.946.100 € pour les dépenses ordinaires (État «B») et 419.012.300 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (État «C»).

M. le Président.- Je mets cet article 2 aux voix.
Y a-t-il des avis contraires ? Neuf avis contraires.
Y a-t-il des abstentions ? Pas d'abstentions.
Votes pour ? Quinze votes pour.
L'article 2 est adopté.

(Adopté ;
Mme Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,
MM. José BADIA, Pierre BARDY
Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, M. Daniel BOERI,
Mme Michèle DITTLLOT,
M. Jean-Charles EMMERICH,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Marie-Nöelle GIBELLI, Marine GRISOUL,
MM. Marc MOUROU, Jacques RIT,
Guillaume ROSE, Pierre VAN KLAVEREN et
Stéphane VALERI
votent pour ;
Mmes Nathalie AMORATTI-BLANC,
Corinne BERTANI, MM. Thomas BREZZO,
Jean-Louis GRINDA, Franck JULIEN,
Franck LOBONO, Fabrice NOTARI,
Christophe ROBINO et Balthazar SEYDOUX
votent contre).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 3

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor prévues par la loi susvisée sont réévaluées à la somme globale de 60.097.400 € (État «D»).

M. le Président.- Je mets cet article 3 aux voix.
Y a-t-il des avis contraires ? Huit avis contraires.
Y a-t-il des abstentions ? Pas d'abstention.
Votes pour ? Seize votes pour.
L'article 3 est adopté.

(Adopté ;
Mme Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,
MM. José BADIA, Pierre BARDY
Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, Daniel BOERI,
Mme Michèle DITTLLOT,
M. Jean-Charles EMMERICH,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Marie-Nöelle GIBELLI,
M. Jean-Louis GRINDA, Mlle Marine GRISOUL,
MM. Marc MOUROU, Jacques RIT,
Guillaume ROSE,
Pierre VAN KLAVEREN et Stéphane VALERI

votent pour ;

Mmes Nathalie AMORATTI-BLANC,
Corinne BERTANI,
MM. Thomas BREZZO, Franck JULIEN,
Franck LOBONO, Fabrice NOTARI,
Christophe ROBINO et Balthazar SEYDOUX
votent contre).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 4

Les crédits ouverts par la loi susvisée au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2018 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 103.615.500 € (État « D »).

M. le Président.- Je mets cet article 4 aux voix.
Y a-t-il des avis contraires ? Huit avis contraires.
Y a-t-il des abstentions ? Pas d'abstention.
Votes pour ? Seize votes pour.
L'article 4 est adopté.

(Adopté ;
Mme Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,
MM. José BADIA, Pierre BARDY
Mme Brigitte BOCCONE-PAGES, M. Daniel BOERI,
Mme Michèle DITTLLOT,
M. Jean-Charles EMMERICH,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Marie-Nöelle GIBELLI, M. Jean-Louis GRINDA,
Mlle Marine GRISOUL, MM. Marc MOUROU,
Jacques RIT, Guillaume ROSE,
Pierre VAN KLAVEREN et Stéphane VALERI
votent pour ;
Mmes Nathalie AMORATTI-BLANC,
Corinne BERTANI, MM. Thomas BREZZO,
Franck JULIEN, Franck LOBONO, Fabrice NOTARI,
Christophe ROBINO et Balthazar SEYDOUX
votent contre).

M. le Président.- Je mets à présent aux voix l'ensemble de la loi de Budget Rectificatif 2018.

Je vous demande de bien vouloir lever la main, c'est le vote final qui compte, les pour et les contre et les éventuelles abstentions.

Y a-t-il des avis contraires ? Neuf avis contraires.
Y a-t-il des abstentions ? Pas d'abstention.
Votes pour ? Quinze votent pour.

*(Adopté ;
Mme Karen ALIPRENDI-DE CARVALHO,
MM. José BADIA, Pierre BARDY,
Mme Brigitte BOCCONE-PAGES,
M. Daniel BOERI, Mme Michèle DITTLOT,
M. Jean-Charles EMMERICH,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Marie-Noëlle GIBELLI, Mlle Marine GRISOUL,
MM. Marc MOUROU, Jacques RIT,
Guillaume ROSE, Pierre VAN KLAVEREN et
Stéphane VALERI
votent pour ;
Mmes Nathalie AMORATTI-BLANC,
Corinne BERTANI, MM. Thomas BREZZO,
Jean-Louis GRINDA, Franck JULIEN,
Franck LOBONO, Fabrice NOTARI,
Christophe ROBINO et Balthazar SEYDOUX
votent contre).*

M. le Président.- Si mon compte est juste, nous avons quinze voix pour et neuf voix contre.

La loi de Budget Rectificatif est adoptée.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement-Ministres, Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux, chers collègues, Mesdames et Messieurs, nous sommes arrivés au terme de notre ordre du jour de ce soir.

Je déclare la séance levée. Merci.

—
La séance est levée à 20 heures.
—



imprimé sur papier recyclé

IMPRIMERIE GRAPHIC SERVICE
GS COMMUNICATION S.A.M. MONACO

